

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 29 FÉVRIER 2024

Délégation n°2024-02-07

L'an deux mille vingt-quatre et le 29 février, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Véranne, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de membres en exercice : 35
- Quorum : 18
- Nombre de membres présents : 23
- Nombre de votants : 29
- Date de la convocation : le 19 février 2024

Objet : Environnement - Déchets ménagers - Marché de traitement des ordures ménagères résiduelles, suite à infructueux

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

- LA CHAPELLE-VILLARS : M. Jacques BERLIOZ (*Pouvoir de M. Jean-Louis POLETTI*) -
- CHAVANAY : M. Patrick MÉTRAL, Mme Brigitte BARBIER, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, M. Jean-Baptiste PERRET -
- MACLAS : Mme Marcelle CHARBONNIER (*Pouvoir de M. Hervé BLANC*), M. Laurent CHAIZE -
- MALLEVAL : Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
- PÉLUSSIN : M. Michel DEVRIEUX, Mme Franceline COMAS, M. Stéphane TARIN (*Pouvoir de M. Jean-François CHANAL*), Mme Agnès VORON (*Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE*) -
- ROISEY : M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
- SAINT-APPOLINARD : Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
- SAINT-PIERRE-DE-BOEUF : M. Serge RAULT, Mme Véronique MOUSSY (*Pouvoir de M. Christian CHAMPELEY*) -
- VÉRANNE : M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
- VÉRIN : M. Cyrille GOEHRY (*Pouvoir de Mme Valérie PEYSSELO*).

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

- BESSEY : M. Charles ZILLIOX -
- CHUYER : Mme Béatrice RICHARD, Mme Gisèle BONNAY -
- MACLAS : M. Hervé BLANC (*Pouvoir à Mme Marcelle CHARBONNIER*) -
- LUPÉ : M. Farid CHERIET -
- PÉLUSSIN : M. Jean-François CHANAL (*Pouvoir à M. Stéphane TARIN*), Mme Martine JAROUSSE (*Pouvoir à Mme Agnès VORON*) -
- SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : M. Jean-Louis POLETTI (*Pouvoir à M. Jacques BERLIOZ*) -
- SAINT-PIERRE-DE-BOEUF : M. Christian CHAMPELEY (*Pouvoir à Mme Véronique MOUSSY*) -
- VÉRIN : Mme Valérie PEYSSELO (*Pouvoir à M. Cyrille GOEHRY*).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

- PÉLUSSIN : Mme Corinne ALLIOD KOERTGE -
- SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : Mme Sylvie GUISET.

M. le conseiller délégué explique que pour faire suite au lancement de la consultation pour la collecte et le traitement des déchets pour la période 2023-2027, le lot 2, relatif au traitement des ordures ménagères résiduelles, a été rendu infructueux (aucune offre reçue). Afin de permettre la continuité de la prise en charge de nos ordures ménagères, la CCPR a signé une convention de traitement avec le SITOM Nord Isère, propriétaire de l'Unité de Valorisation Energétique de Bourgoin-Jallieu. Cette convention, reconduction incluse, s'achève au 30 juin 2024.

Il convient donc de lancer un marché pour le traitement des ordures ménagères résiduelles, à compter du 1^{er} juillet 2024. Le marché sera conclu pour une durée de trois ans ferme (soit jusqu'au 30 juin 2027), son montant est estimé à 925 000 € HT sur trois ans.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver le projet de marché de traitement des ordures ménagères résiduelles,
- D'autoriser M. le président à lancer la consultation,
- D'autoriser M. le président à signer tous les actes nécessaires au lancement, au déroulement, à l'attribution et à la signature du marché.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

- Approuve le projet de marché de traitement des ordures ménagères résiduelles,
- Autorise M. le président à lancer la consultation,
- Autorise M. le président à signer tous les actes nécessaires au lancement, au déroulement, à l'attribution et à la signature du marché.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Patrick MÉTRAL